

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine  
**Division du patrimoine et de la toponymie**

## **Évaluation du patrimoine urbain**

**Ville de Montréal**  
Arrondissement de Lachine - 19

**5 mai 2004**

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Cadre méthodologique.....	2
1.1	Introduction.....	2
1.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial .....	3
1.2.1	Approche, étapes et résultats .....	3
1.2.2	Critères de sélection .....	5
1.3	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial .....	8
1.4	Le patrimoine archéologique .....	8
1.4.1	Le caractère spécifique de ce patrimoine .....	8
1.4.2	La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation.....	10
1.4.3	L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme.....	11
1.5	Nouvelles perspectives .....	14
2.	Historique.....	14
3.	Évaluation du patrimoine urbain.....	17
3.1	Mise en situation .....	17
3.2	Résultat de l'analyse .....	18
3.2.1	Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial .....	18
3.2.2	Le cadre bâti d'intérêt patrimonial.....	18
a.	Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle .....	18
b.	Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante.....	20
c.	Les ensembles urbains d'intérêt .....	24
d.	Les secteurs industriels d'intérêt.....	25
e.	Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle .....	26
f.	Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante .....	27
3.2.3	Le patrimoine archéologique.....	28
a.	Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel .....	29
b.	Les secteurs d'intérêt archéologique .....	32
c.	Les sites archéologiques .....	32
d.	Les biens culturels à statut .....	33
4.	Bibliographie .....	33
5.	Annexes (voir cartes à la fin du document).....	37
5.1	Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ .....	37
5.2	Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain .....	37
5.3	Carte synthèse du patrimoine archéologique.....	37

## **Avant-propos**

Ce repérage du patrimoine urbain est réalisé dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal qui doit être adopté par le Conseil municipal d'ici le 31 décembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme développe différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique permet d'atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan.

La Division du patrimoine et de la toponymie a préparé ces Cahiers d'arrondissements qui présentent la méthodologie de travail, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, les justifications des choix des secteurs et une bibliographie. Ces cahiers constituent un document de référence qui accompagne le Plan d'urbanisme.

Cette première diffusion sur le Web présente de façon préliminaire les principaux résultats du repérage. La diffusion complète et finale sera disponible au début de l'été 2004.

Ce repérage a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004.

Les Cahiers d'arrondissement s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité et de les aider à avoir une meilleure compréhension du territoire et développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois qu'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île. Ceci implique la découverte de nouveaux territoires et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal. Ceci implique aussi une harmonisation des visions et des représentations que certains arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent pouvait avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage, en vue du Plan d'urbanisme, constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et de considérer le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une même perspective.

## **1. Cadre méthodologique**

### 1.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il se compose de traces héritées des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d'éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme

l'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et l'identité d'un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, la présence d'une église et d'une école autour d'un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d'un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d'ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); des rues peuvent présenter des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu'on ne peut considérer qu'une seule de ses composantes isolément. Ainsi, l'ancienneté, le potentiel d'évocation historique, la qualité architecturale, l'harmonie et les qualités visuelles, la présence d'éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l'intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d'une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

Ce cadre méthodologique se divise en trois parties. La première explique l'approche et les critères employés pour le cadre bâti d'intérêt patrimonial, la seconde, ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d'intérêt patrimonial et la troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

## 1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

### 1.2.1 Approche, étapes et résultats

L'approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s'appuie sur la notion de paysage urbain développée par Kevin Lynch. Ainsi, le territoire se découvre à partir de l'intérieur et non à vol d'oiseau (en plan). Il se compose d'une succession de séquences visuelles expérimentées le long d'un parcours.

Cette approche, basée sur l'expérience spatiale, comporte au moins deux implications. La première marque notre préférence à considérer les bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt que comme des objets isolés. La seconde est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par les limites du champ visuel. Ceci implique que ces limites ne seront pas arbitrairement placées au centre des rues mais plutôt au fond des lots afin d'englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elle est réalisée pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire qui leur sont propres et qui méritent d'être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l'arrondissement comme échelle d'observation du territoire afin de faire ressortir ces spécificités locales. Ainsi, par exemple, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Ce repérage basé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain. Cependant, il n'aurait pu être réalisé sans un processus continu d'aller retour entre ces visites et l'étude de sources documentaires. Ainsi, bien qu'on ne puisse pas parler d'un processus linéaire, les étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie étaient les suivantes :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante sur chacun des arrondissements :
  - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
  - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques.
  - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
  - consultation d'une expertise particulière en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et identification préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Harmonisation aux frontières des arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.
- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du travail de repérage du patrimoine urbain se présentent sous la forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre. Ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inclure tous les bâtiments intéressants vu leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer de façon individuelle tous les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les expertises de l'équipe de la Division du patrimoine et de la toponymie, ainsi que l'état des connaissances actuelles sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces impondérables ont constitué un défi de taille pour réussir à

constituer ce document qui est, somme toute, une base solide sur laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

### 1.2.2 Critères de sélection

#### a. Les secteurs et les immeubles d'intérêt patrimonial

##### *Les secteurs d'intérêt patrimonial*

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :<sup>i</sup>

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit :<sup>ii</sup>

- Exceptionnels : secteurs ayant conservé leurs qualités au niveau des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.
- Intéressants : ensembles renfermant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales présentant un intérêt patrimonial. Cependant, ce sont des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont parfois connu un certain nombre de perturbations et qui peuvent comprendre des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones sont parfois dans un état moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental mais pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement. Ceci fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels en procédant à la constitution d'un site du patrimoine.<sup>iii</sup>

### *Les immeubles d'intérêt patrimonial*

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants :<sup>iv</sup>

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive);
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque au niveau :<sup>v</sup>

- des conditions sociales, économiques et politiques changeantes;
- des progrès technologiques rapides;
- des nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants :<sup>vi</sup>

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique);
- le processus de production particulier;
- le lien avec les voies de transport;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit :<sup>vii</sup>

- Exceptionnels : un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits pour les mêmes fins et/ou qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables au niveau de son architecture par rapport à ses comparables et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il agit souvent comme un point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- Intéressants : un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que les autres construits pour les mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à ses

comparables mais dans une moindre mesure que la catégorie précédente et qui peut avoir subi quelques modifications.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants pour l'arrondissement, ce qui fait ressortir la spécificité de chacun d'eux. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par le biais de la Loi sur les biens culturels par la citation.

### *Notions nouvelles*

Les ensembles urbains d'intérêt : Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre qui composent une part importante du patrimoine des banlieues montréalaises en créant une catégorie appelée Ensemble urbain d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Ce repérage est exploratoire et vise à introduire cette notion dans le Plan en la reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes :

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité au niveau des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt : Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière que sont les Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent à cause de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Elles peuvent inclure autant la restauration que l'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production. Actuellement, l'état de la connaissance sur le sujet est malheureusement trop souvent embryonnaire. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices afin que s'inscrive pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui prévaut à la sélection des ensembles industriels d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou plusieurs compagnies.



### 1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire montréalais peut, dans certains cas, remonter au XVII<sup>e</sup> siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les traces les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes. Chaque côte, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres qui peut compter quelques dizaines de concessions et qui représente une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Ceci donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le régime français. Ce système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

À cause de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, cela n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, constitue l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal est encore très fortement rurale.

Aujourd'hui, plusieurs de ces chemins sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

### 1.4 Le patrimoine archéologique

#### 1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est « *la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable* » (Extrait de la Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique, ICAHM, ICOMOS International, 1990).

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tout type, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important concerne la nature du patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par le biais des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution apparaît unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

#### À l'échelle de l'île de Montréal

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles dont deux majeures, Montréal et Jésus, et plus de mille kilomètres de rives. Montréal se veut également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'état de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux plus anciennes découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

À ce jour, la plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période Archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir de premières chroniques du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Ils sont cependant souvent muets sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus et sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, à l'exemple des avant-postes de Ville-Marie. Ils se taisent parfois volontairement et, en d'autres

occasions, ils ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite... L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour, sur l'île de Montréal, documentent une longue séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires, associée à la présence de groupes d'horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières catholiques, protestants et juifs, complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

#### 1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissance et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations portant sur la grande ancienneté du site ou sur le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, par le biais de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou ayant pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les réoccupations successives ont structuré le milieu d'origine et ont pu affecter les vestiges des occupations anciennes. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé au moyen de forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes effectuées lors de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont à envisager dépendamment des valeurs scientifiques, didactiques et symboliques – sentiment d'appartenance, affirmation de l'identité – du site archéologique et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique d'un grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer prioritairement sa conservation in situ. Une réserve archéologique est souvent garante de l'avenir de la mise en valeur du patrimoine archéologique. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Ainsi, les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent impliquer la conservation intégrale in situ de certains vestiges, la mise en valeur in situ de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille

archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer la récupération maximale d'information.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces multiples – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, rue, squares, place, parc, parc nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. Ainsi, la reconnaissance du patrimoine archéologique au sein du Plan d'urbanisme de Montréal, permettra de prévenir l'interférence négative avec les usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

#### 1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, une étude des sites archéologiques recensés en date de 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique, a été réalisée par la Ville de Montréal. Cette étude constitue un niveau de réflexion qui s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal et qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Soeurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal, sont connus.

L'étude menée s'est attardée, dans un premier temps, à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Dans un second temps, à qualifier, à localiser et à prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

#### Les sites archéologiques recensés

Le site archéologique est le lieu où sont concentrés des témoins matériels en contexte – biens immobiliers et mobiliers incluant les artefacts et les écofacts.

Au Québec, en vertu de la Loi sur les Biens culturels, tout site archéologique découvert est codifié, le code Borden, et est inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden réfère à un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Au Québec, le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, attribue les codes Borden. Ce système permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (exemple BjFj-), et successivement selon l'ordre des découvertes archéologiques (exemple BjFj-1).

La Ville de Montréal a ainsi enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques recensés, des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de l'année 2003, ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ces sites ont été cartographiés incluant les sites archéologiques altérés car ces derniers sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu spécifique.

### Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité de protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens ont été listés par arrondissement.

### Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel et les secteurs d'intérêt archéologique

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges archéologiques des périodes préhistorique, de contact et historique, eu égard à ses caractéristiques géomorphologique, biophysique, archéologique et historique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique, des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques, démontre un fort potentiel à receler des vestiges archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors-sol et leur capacité à contribuer à la connaissance, constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites archéologiques potentiels sont nécessaires.

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire où des études plus poussées doivent être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure difficile à évaluer si l'on considère l'environnement et son niveau de perturbation moderne. Ainsi, la collaboration des citoyens est nécessaire afin de communiquer toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

L'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des témoins archéologiques potentiels, pour chacun des

27 arrondissements de l'île de Montréal. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources pour documenter les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil d'un territoire pour des populations, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir des études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen des cartes topographiques et des photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires, de même que l'approvisionnement en eau potable et autres;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir des monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, également à partir des études sur les parcs nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens culturels à statut et les lieux historiques nationaux à l'exemple du canal de Lachine;
- du contexte archéologique documenté à partir de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec de même que dans les publications, les rapports inédits, les relevés de découvertes; des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain; le Répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L'analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet d'identifier des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes et d'élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C'est ainsi que l'on constate, sites archéologiques à l'appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s'établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, à l'exemple d'un moulin à farine ou à scie mu par l'eau, d'une tannerie artisanale ou, plus tardivement, d'un complexe industriel, impliquent des caractéristiques d'implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales, depuis le début de l'occupation de l'île de Montréal jusqu'à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d'abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l'objet d'une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et constater, plus avant, le degré de conservation d'éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, à l'exemple de l'ajout de remblais en rive,

ont été réévaluées suite à l'inspection visuelle. Les résultats de l'ensemble de ces étapes d'évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l'île de Montréal, l'orthophoto 2002, afin de bien saisir toute la portée de l'urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l'île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s'agit aucunement d'une étude de potentiel archéologique « fine » de l'île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d'urbanisme : site archéologique intègre, site archéologique altéré, secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d'intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

### 1.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d'urbanisme nous permet d'atteindre plusieurs objectifs et d'ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d'avenir. Il permet entre autres :

- d'élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu'on retrouvait dans le Plan d'urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d'urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal;
- de contribuer à accroître l'intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine, et d'en sensibiliser d'autres à l'importance de cet enjeu;
- d'amorcer une exploration de nouvelles notions que l'on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.);
- de contribuer à l'identification d'enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine;
- de développer une vision globale et partagée en vue d'une planification et d'une action concertée en matière de patrimoine en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

## **2. Historique**

### *Lachine*

Depuis toujours, les rapides de Lachine, d'abord nommés le saut Saint-Louis, forment un obstacle majeur et infranchissable à toute navigation. Le territoire de Lachine occupe une position géographique stratégique puisque situé juste en amont des rapides. Il est une halte obligée pour tout trafic qui circule entre Montréal et l'arrière-pays.

C'est en 1667 que Robert Cavelier de LaSalle devient propriétaire d'un arrière-fief à cet endroit. Deux ans plus tard, il le vend pour payer les frais d'une expédition qui lui permettrait de découvrir la route des Indes et de la Chine. Très rapidement de retour, son expédition ayant échoué, il devient objet de risée de la part des colons qui nommeront désormais ce lieu *la Chine*. À cette même époque, le territoire est occupé par des colons qui s'installent sur les terres de la côte de la Chine qui font front sur le lac Saint-Louis. Les registres paroissiaux de la paroisse des Saints-Anges-de-Lachine s'ouvrent en 1676. À ce moment, ce territoire est immense, s'étendant de la côte des

Argoulets (Verdun) jusqu'à la pointe Claire. La première église de pierre des Saints-Anges-de-Lachine s'élevait sur l'actuel territoire de LaSalle.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, outre la colonisation et l'agriculture, Lachine est connue pour son activité liée au commerce des fourrures, lui-même relié à un immense réseau international. Les forts et les comptoirs de traite, dont celui des LeBer-LeMoyne, sont très tôt des points de contact entre les mondes européen et amérindien. Mais cette zone frontière est risquée pour les colons comme pour les marchands qui seront attaqués par les Iroquois en août 1689. Cet événement, connu sous le nom de massacre de Lachine, va causer un ralentissement dans l'établissement de colons de même que dans le commerce des fourrures, et ce jusqu'à la grande paix de 1701. Cette dernière activité ne reprendra véritablement vie à Lachine qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1803, un entrepôt de fourrure et de marchandise de traite est construit sur les rives du lac Saint-Louis. En 1833, ce bâtiment devient la propriété de la compagnie de la baie d'Hudson et George Simpson, qui est le gouverneur de cette compagnie, établit sa somptueuse résidence juste en face. À son décès, elle est acquise par les Sœurs de Sainte-Anne.

Après 1701, la majorité de la population, établie sur les terres concédées par les sulpiciens, demeure essentiellement agricole et le nombre d'habitants reste à peu près stable pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, une industrie vient changer le caractère rural de l'endroit. En 1811, peu avant la mise en chantier du canal de Lachine, la brasserie Dawes s'implante sur les rives du lac Saint-Louis et devient le troisième brasseur de Montréal. Travailleurs et commerces s'installent autour de cette entreprise, formant ainsi une petite agglomération. C'est là que plus de la moitié de la population ouvrière de Lachine se concentre à cette époque. De plus, la production agricole environnante se transforme. Elle s'oriente en fonction des besoins en orge et en houblon de la brasserie Dawes qui va finalement acheter les terres et les cultiver pour les besoins de sa production. Dès cette époque, cette zone industrielle en émergence différencie Lachine des autres municipalités rurales situées sur les rives du lac Saint-Louis.

Par la suite, Lachine se développe en fonction d'un changement important sur son territoire : le creusement et l'ouverture du canal de Lachine. Ce projet est imaginé dès le XVII<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de Dollier de Casson. Les sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal depuis 1663, tentent de creuser un canal afin de contourner les infranchissables rapides qui sont un frein à la navigation. Toutefois, ce ne sera qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que le canal de Lachine sera creusé, alors que le gouvernement canadien y investira d'importantes sommes d'argent. Ce canal subira plusieurs transformations et élargissements au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouverture en 1847 du premier chemin de fer de l'île, reliant Montréal au quai de Lachine, viendra grandement améliorer les échanges commerciaux.

L'ouverture du canal de Lachine vient perturber le secteur situé à son embouchure. Là se développe un nouveau pôle urbain et économique : aubergistes et hôteliers, artisans et petits commerçants profitent de l'activité maritime intense du canal. Une population anglo-protestante suffisante permet l'érection de deux églises de dénominations différentes dans les années 1830. Plus tard, le territoire s'organise sous forme de municipalités : en 1845 est créée la municipalité de la paroisse et, en 1848, celle du village. De plus, signe que la population catholique s'est déplacée vers l'ouest, l'église des Saint-Anges-de-Lachine est construite (1861-1865) à son emplacement actuel, à proximité des deux églises protestantes, créant ainsi un noyau institutionnel augmenté,



entre autres par le couvent des sœurs de Sainte-Anne. L'ancienne église catholique des Saints-Anges desservait la population depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle sur le site de l'ancien fort Rémy, dans l'actuel arrondissement de LaSalle.

En 1872, Lachine change de statut et devient une ville offrant des services d'aqueduc, d'égout et d'éclairage de rues à sa population. De plus, le développement urbain de Lachine est nettement en avance sur les municipalités voisines situées sur les rives du lac Saint-Louis. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des entreprises importantes s'installent à proximité du canal sur le territoire de Lachine. C'est ainsi qu'en 1883 la Dominion Bridge, un producteur d'armatures d'acier, s'établit à proximité des écluses. Ce complexe sidérurgique jouera un rôle très important dans la construction de structures de ponts et d'édifices, autant à Montréal qu'ailleurs au Québec et au Canada. Un de leurs premiers contrats sera la construction du pont ferroviaire du Canadien Pacifique situé à proximité. D'autres entreprises suivront. La pulsion industrielle grandissante du canal de Lachine permet d'accélérer le développement de la ville où les ouvriers arrivent en nombre pour travailler dans les industries avoisinantes. Ils s'installent dans le secteur est de Lachine, ayant comme conséquence la densification des quartiers et leur débordement au-delà de la voie ferrée. Outre les ouvriers, ces entreprises emploient des gens de métiers spécialisés ainsi que des professionnels qui s'installent surtout dans le secteur ouest de Lachine.

En 1912, Lachine perd le secteur est de son territoire qui va former une nouvelle municipalité nommée LaSalle. Lachine gagne à cette même date le territoire de Summerlea, secteur situé à l'extrême ouest de la ville. Là se trouvent des maisons de villégiature, des chalets et des grandes résidences bourgeoises situées à proximité d'un terrain de golf. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'attitude dynamique de l'administration municipale met en place une politique pour attirer les industries sur son territoire. Celles qui s'installent favorisent l'augmentation rapide de la population de Lachine qui se stabilise après la crise économique de 1930. Comme d'autres secteurs, Lachine réagit au boom de l'après-guerre, en transformant certains secteurs non-urbanisés en quartiers d'habitat. Sa population augmente jusque dans les années 1970, moment où elle compte plus de 50 000 personnes d'origines diverses. C'est à cette époque que le canal de Lachine, qui a connu une activité intense pendant plus de cent ans, est fermé à la navigation de transit. Depuis, la population décline en particulier à cause de la désindustrialisation. Aujourd'hui, le canal est réouvert pour la navigation de plaisance.

#### *Ville Saint-Pierre*

En 1894, la municipalité du village de Saint-Pierre-aux-Liens est créée. En 1908, avec une population de 500 habitants, la municipalité change de statut et devient Ville Saint-Pierre. Cette municipalité est enclavée entre Montréal-Ouest, Lachine et le canal de Lachine. De plus, elle est traversée par de nombreuses voies ferrées. Des exemptions de taxes offertes par la municipalité, les bas prix des terrains, la proximité des marchés et des moyens de transport sont des incitatifs pour l'industrie. Deux grandes entreprises – Canadian Car and Foundry Co. Ltd (1905) et la Consumers Glass (1917) – s'installent à ville de Saint-Pierre et deviennent des employeurs importants. En 2000, le territoire de Saint-Pierre est annexé à Lachine. Cette municipalité nouvellement fusionnée deviendra un arrondissement de la Ville de Montréal en 2002.

### **3. Évaluation du patrimoine urbain**

#### **3.1 Mise en situation**

La position stratégique de Lachine à l'embouchure du canal de Lachine, ce point d'entrée et de sortie du fleuve, favorise, dès ses débuts, l'implantation des fonctions commerciales et industrielles qui deviendront les moteurs du développement économique et physique de son territoire. Les infrastructures industrielles découpent le territoire et motivent l'aménagement d'un cadre bâti riche d'une grande variété de typologies représentatives de divers secteurs d'activité et des profils socio-économiques de la population qui s'y installe.

L'essor spectaculaire de l'industrie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et son immense emprise sur le territoire de l'île de Montréal accélère le développement de sa trame urbaine. Compagnies et promoteurs construisent une multiplicité de types d'habitation et déclinent souvent leurs variantes en alignement continu, en série, jumelés ou individuels afin de loger les ouvriers et les journaliers du secteur manufacturier ou le personnel oeuvrant aux travaux de construction et d'exploitation du canal. Commerçants, fonctionnaires, professionnels, et notables occupent aussi des types d'habitations individuelles ou mixtes. Par ailleurs, la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur une vague de développement massive des portions nord et ouest du territoire en plus de s'infiltrer dans le tissu urbain plus ancien. Ces nouveaux développements génèrent des formes architecturales et urbaines. Celles-ci témoignent de l'émergence de la classe moyenne qui accède à la propriété individuelle et à une qualité de vie accessible au grand nombre, laquelle est adaptée aux exigences de la vie familiale par ailleurs facilitée par l'utilisation de l'automobile.

Règle générale, la portion est du territoire est dense et comprend une mixité d'usages et peu d'espaces verts. On y trouve surtout du logement ouvrier développé en lien avec le pôle industriel où loge la Dominion Bridge et des infrastructures commerciales et institutionnelles. La partie ouest, quant à elle, est strictement résidentielle. Elle est desservie par quelques immeubles à fonction éducative et religieuse et elle est moins dense et beaucoup plus verdoyante. Elle est habitée par une population économiquement plus à l'aise qui en fait très tôt un lieu de villégiature. Celle-ci se développe plus densément, avec, d'une part, l'essor de l'industrialisation du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, et, d'autre part, l'urbanisation massive des années 1950 à 1970.

Outre son patrimoine industriel considérable et quelques édifices commerciaux et ensembles institutionnels remarquables qui se concentrent surtout le long du boulevard Saint-Joseph, c'est un patrimoine très majoritairement résidentiel, relativement sobre et extrêmement varié que possède Lachine. La plupart des secteurs d'intérêt patrimonial repérés présentent un large éventail de typologies architecturales qui concourt, avec les attributs naturels du canal et des berges du lac Saint-Louis à la découverte d'une grande variété de paysages urbains. Il faut particulièrement souligner la richesse du patrimoine religieux et scolaire de l'arrondissement, lequel comprend de beaux exemples d'architecture moderne. Le patrimoine industriel, quant à lui, y est de première importance et joue un rôle de premier plan. Mentionnons finalement que le secteur sud-ouest de l'arrondissement, issu de l'urbanisation massive du territoire à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle présente aussi un intérêt particulier. Cadre de vie d'une large

majorité de la population de l'île de Montréal, ces espaces suburbains d'intérêts sont des formes émergentes de patrimoine qui méritent plus d'attention.

## 3.2 Résultat de l'analyse

### 3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Le boulevard Saint-Joseph, anciennement appelé chemin du Côteau Saint-Pierre puis Upper Lachine Road semble dater de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il rejoint, dans l'arrondissement sud-ouest, la rue Saint-Jacques et la rue Notre-Dame. Son intérêt patrimonial est décrit plus loin.

Le chemin de LaSalle, autrefois appelé chemin de la Côte de Lachine puis Lower Lachine Road est un ancien chemin de portage qui semble aussi dater de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il rejoint la rue Wellington dans les anciens quartiers de Pointe Saint-Charles et de Griffintown dans l'arrondissement sud-ouest.

### 3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

#### a. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

##### 19.E.1 Canal de Lachine

La valeur patrimoniale du canal de Lachine est reconnue à l'échelle du Canada comme en fait foi son statut de Lieu historique national. Construit en 1825 pour contourner les rapides de Lachine, il sera modifié à deux reprises par la suite. Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le canal permet à Montréal de prendre la première place sur le plan économique en s'imposant comme véritable porte d'entrée du continent nord-américain pour les marchandises. De nombreuses industries s'installent le long de ses rives car il constitue une infrastructure de transport mais aussi une source d'énergie hydraulique. Avec près de 250 entreprises qui employaient jusqu'à 25 000 personnes, le canal a véritablement généré le développement des quartiers ouvriers avoisinants à Lachine, mais aussi dans les arrondissements de LaSalle, du Sud-Ouest et de Ville-Marie qu'il traverse également. Les caractéristiques de ce secteur sont plus amplement décrites au point 19.N.1.

##### 19.E.2 Boulevard Saint-Joseph

Les deux rives du boulevard Saint-Joseph constituent une unité de paysage exceptionnelle dans laquelle le bâti, la sinuosité de l'ancien chemin et les attributs naturels du site sont indissociables. Sa conservation et sa mise en valeur exigent une réflexion globale qui intègre ces aspects.

Le parcours du tracé fondateur qu'est le boulevard Saint-Joseph permet d'identifier les temps forts du développement du territoire de Lachine. Il regroupe une variété d'immeubles représentatifs d'un grand nombre de courants architecturaux en vogue du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle et qui témoignent d'une mixité d'usages. Les fonctions industrielles, résidentielles, commerciales et institutionnelles s'y trouvent représentées. C'est aux abords du boulevard Saint-Joseph que se retrouve la plus grande concentration d'immeubles d'intérêt patrimonial de l'arrondissement.

L'implantation des bâtiments est intimement liée à la topographie de la mince bande riveraine. La sinuosité du boulevard Saint-Joseph permet des vues en enfilade sur le cadre bâti et les aménagements du canal avec ses ponts et ses jetées qui permettent des avancées sur le plan d'eau. De même, les parcs en rive offrent des vues exceptionnelles sur le lac Saint-Louis, sur le pont Mercier et sur l'ancien village. Ceci en fait une voie panoramique à vocation culturelle et récréative de premier ordre.

Même si le cadre bâti du boulevard Saint-Joseph est par moment passablement hétérogène (plusieurs bâtiments sont grandement modifiés, des insertions contemporaines sont parfois mal intégrées à leur contexte, etc.), il n'en demeure pas moins qu'il est rare de retrouver, sur l'île de Montréal, un cadre bâti et naturel de cette qualité entièrement ouvert sur le fleuve et accessible au public sur un tracé fondateur traversant, comme autrefois, la totalité de son territoire. Ceci confirme l'intérêt métropolitain et même national de ce secteur qui est en partie intégré *au Lieu historique national du canal de Lachine*.

Le tracé fondateur qu'est le boulevard Saint-Joseph rejoint les hauteurs de Montréal ouest. Il traverse l'ancienne municipalité de Ville Saint-Pierre, anciennement appelée Saint-Pierre-aux-Liens; suit le coteau pour s'enfiler dans le pôle industriel bordé par les installations de la Dominion Bridge; longe le canal et le «Vieux Lachine» à partir de la 6<sup>e</sup> Avenue jusqu'au noyau institutionnel et public compris entre les 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> Avenues; s'enfile dans le secteur ancien de la Brasserie Dawes, situé entre les 20<sup>e</sup> et 34<sup>e</sup> Avenues, lesquelles furent respectivement les points de jonction du premier et du second tracé de la voie ferrée qui rejoignent la première et la seconde entrée du canal; se déploie le long de la rive du lac Saint-Louis jusqu'à la 46<sup>e</sup> Avenue qui correspond à la limite de l'ancienne municipalité de Summerlea, constituée en 1895 et annexée à Lachine en 1912; se poursuit finalement jusqu'à Dorval. Les valeurs patrimoniales du boulevard Saint-Joseph sont plus amplement analysées dans la description des secteurs qu'il relie.

### 19.E.3 Noyau institutionnel et public

Il contraste avec le village de Lachine par sa monumentalité et parce qu'il constitue la seule enclave de verdure de ce secteur. La concentration d'édifices culturels et institutionnels et les aménagements paysagers de l'îlot en font un secteur d'intérêt patrimonial tant pour son ancienneté que pour son architecture exceptionnelle. On y remarque le couvent des Sœurs de Sainte-Anne dont le début de la construction date de 1862 (certains agrandissements, dont le sanctuaire qui ont été conçus par les architectes Maurice Perreault et Albert Mesnard dans les années 1888-1890); l'église des Saints-Anges gardiens (conçu par l'architecte Victor Bourgeau en 1862), l'église Saint-Andrew, conçue par l'architecte John Wells en 1832 et son presbytère; la Saint-Stephen Episcopal Church, érigée en 1831. Ce secteur est l'un des rares lieux, à Montréal, où se côtoient plusieurs traditions religieuses.

### 19.E.4 Le Ber-Le Moyne

Ce secteur est délimité par le lac Saint-Louis, le canal et une partie du chemin du canal. Il comprend la maison Le Ber-Le Moyne érigée en 1669 ainsi que sa dépendance et un édifice récent transformé en musée titulaire d'un riche patrimoine artistique contemporain de plein air.

La maison Le Ber- Le Moyne dont l'importance patrimoniale est exceptionnelle, a été reconnue par un classement en vertu de la Loi sur les biens culturels en 2001. Étant l'une des plus anciennes au Canada, elle date du régime français. Avec son site, elle rappelle la vocation agricole et commerciale des débuts de Lachine.

Ce secteur est bordé par la jetée du premier canal de Lachine qui offre des perspectives visuelles sur le plan d'eau, sur les éléments naturels et sur le paysage urbain du boulevard Saint-Joseph.

#### 19.E.5 Sainte-Anne

Cet ensemble conventuel avec ses jardins et son cimetière est impressionnant par sa monumentalité, son emprise spatiale sur le territoire et la qualité de son architecture. Fait remarquable, l'ensemble conserve sa vocation d'origine de maison-mère des Sœurs de Sainte-Anne. Il comprend plusieurs bâtiments dont le plus important est le corps central de l'édifice principal qui domine une bonne partie de l'arrondissement, conçu en 1906 par l'architecte Louis Caron.

### b. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

#### 19.I.1 Vieux Lachine

La partie la plus ancienne du secteur se développe d'abord le long du boulevard Saint-Joseph pour gagner la rue Saint-Louis puis la rue Victoria lorsque la vocation industrielle de Lachine se voit consolidée avec l'arrivée, entre autres, de la Dominion Bridge. L'architecture et le paysage urbain de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> Avenue sont souvent dégradés mais leur potentiel de mise en valeur est élevé.

Règle générale, ce secteur est passablement hétérogène avec de nombreux espaces de stationnement, des lots vacants et des interventions contemporaines plus ou moins respectueuses de leur environnement. L'ancienneté et la mixité des usages font l'intérêt de ce tissu urbain. Il recèle une variété de typologies et de types architecturaux datant de plusieurs époques ainsi que des paysages et de perspectives visuelles variées.

La grille orthogonale du tissu urbain avec ses îlots rectangulaires réguliers et sans ruelles accueille un bâti qui s'installe selon des modes d'implantations variables, parfois directement sur la ligne de rue, parfois avec un recul pouvant accommoder des escaliers extérieurs ou une petite allée menant à la porte principale. On y retrouve un très large éventail d'usages et de typologies: maisons villageoises en bois et maisons mitoyennes ou en série avec mansarde ou fausse mansarde, toit plat ou toit à deux versants; petites maisons unifamiliales d'un étage en brique plus larges que profondes avec des couronnements; duplex et triplex détachés ou en alignement continu le plus souvent en brique, avec parfois des portes cochères.

La rue Notre-Dame est l'artère commerciale principale et on y retrouve quelques édifices intéressants tels que la Banque de Montréal et le cinéma Royal Alexandra. Le cadre bâti est toutefois sérieusement victime des modifications typiques aux artères commerciales : transformation des rez-de-chaussée, de la fenestration, des revêtements de surface, suppression des détails d'ornementation, élimination des couronnements,

signalisation anarchique. La zone du marché, en bordure de la voie ferrée à la hauteur de la 18<sup>e</sup> Avenue et de la rue Piché avec son bâtiment principal et ses abris est aussi digne d'intérêt.

Dans ce secteur, le boulevard Saint-Joseph regroupe plusieurs bâtiments résidentiels multifamiliaux, des maisons villageoises et des anciens chalets. On y trouve aussi l'ancienne auberge H. Heney, qui rappelle que ce tracé fut autrefois un lieu d'arrêt pour les voyageurs. La vocation commerciale est, entre autres, représentée par l'entrepôt de la compagnie de la Baie d'Hudson. La vocation civique est pleinement représentée par le cœur institutionnel avec ses édifices culturels, le couvent des religieuses, l'hôtel de Ville, le poste d'incendie, l'école de village et les aménagements et autres infrastructures à l'entrée du canal.

### 19.1.2 Dawes

Le noyau industriel du complexe Dawes, entre la 18<sup>e</sup> et la 34<sup>e</sup> Avenue, est l'un des plus anciens de Lachine. Il se situe entre les points de jonction des tracés successifs de l'ancienne voie ferrée – la Montreal and Lachine Railroad construite en 1847 – et de la première et de la seconde entrée du canal. Ces tracés sont toujours clairement identifiables par la forme triangulaire de l'îlot traversé par les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> Avenues. Le tissu urbain est discontinu et ponctué de terrains vacants. Il est percé uniquement par des voies de circulation nord-sud et comprend les établissements de la brasserie, les entrepôts, les maisons des employés, des édifices et des hangars commerciaux. Les rues y sont très étroites et les îlots sans ruelles, de forme et de superficie variables accueillent des bâtiments implantés avec des marges de recul variables qui côtoient des formes de lotissement plus régulières avec des implantations généralement proches de la ligne de rue.

L'hétérogénéité de ce secteur est passablement élevée, surtout le long de la rue Notre-Dame. On y trouve des grands lots vacants, de nombreux bâtiments anciens grandement modifiés et de nouveaux bâtiments ne rappelant en rien le caractère original des lieux. On y retrouve une grande concentration de maisons villageoises détachées ou jumelées, des duplex et des triplex, détachés, mitoyens ou en alignement avec toit mansard, toit à deux versants ou toit plat. C'est surtout entre les 23<sup>e</sup> et les 27<sup>e</sup> Avenues qu'on sent le mieux le caractère de faubourg à l'architecture modeste en bois et en brique. Cette impression est renforcée par la topographie particulière de la petite colline montante du boulevard Saint-Joseph à la rue Notre-Dame puis descendante jusqu'à la rue Victoria, laquelle offre une vue sur les infrastructures ferroviaires et sur la maison-mère des Sœurs de Sainte-Anne.

Entre la 18<sup>e</sup> et la 34<sup>e</sup> Avenue, le boulevard Saint-Joseph regroupe de beaux exemples de maisons bourgeoises en brique au goût victorien et les bâtiments de la Dawes : l'ancien entrepôt en pierre des champs avec son toit à quatre versants, les anciens fours, la « Ice House », la « Fermenting », le « Ale storage ». On y retrouve aussi de grands édifices en brique, à deux ou trois étages, à toit mansard avec lucarnes ou à fausses mansardes. La Merchant's Bank of Canada à l'angle de la 21<sup>e</sup> Avenue témoigne éloquemment de la vocation commerciale du secteur. Le boulevard Saint-Joseph, quant à lui, présente un bâti plus dense implanté sur ses deux rives. On y retrouve des insertions contemporaines qui altèrent le gabarit du cadre bâti du village, des « dents creuses » qui défigurent les alignements et des façades de bâtiments souvent grandement modifiées. La qualité et l'intégrité architecturale de ce secteur sont

généralement plus faibles dans ce segment particulier du boulevard Saint-Joseph. Le potentiel d'amélioration de la qualité du bâti est toutefois élevé.

### 19.1.3 32<sup>e</sup> à 43<sup>e</sup> Avenue

Ce secteur comprend de grands îlots, larges et sans ruelles, qui s'accommodent de la géométrie particulière de la partie nord de la trame urbaine. L'implantation y est moins dense que dans la partie est du territoire; les bâtiments accusent une large marge de recul; les trottoirs sont isolés des rues, très larges, par un écran végétal formé d'alignements de tilleuls ou de pommiers, ce qui confère à l'ensemble une grande homogénéité. On y retrouve une grande variété de styles d'architecture typiques allant du début à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle tels que les grandes maisons de villégiature d'inspiration Arts and crafts et Shingle style et des cottages et des maisons urbaines en brique détachées de modèle unique ou construites en série. S'y insèrent aussi des bungalows et des maisons récentes de même que quelques édifices en hauteur, surtout en tête d'îlot et en bordure des voies de circulation principales.

À titre d'exemple, on retrouve, au sud de la rue Broadway : sur la 34<sup>e</sup> Avenue, une belle série de maisons jumelées d'inspiration Arts and crafts revêtues de stuc; sur la 35<sup>e</sup> Avenue, un ensemble de cottages en briques; sur la 36<sup>e</sup> Avenue, un bel ensemble de duplex en brique en alignement continu; sur la 41<sup>e</sup> Avenue et sur la rue Broadway, une concentration importante d'anciennes maisons villageoises et de maisons bourgeoises de différents styles. On remarque aussi, sur la 44<sup>e</sup> Avenue, au sud de la rue Victoria, une concentration de maisons et de cottages d'intérêt patrimonial d'inspiration Shingle style, Arts and crafts, Tudor, etc. Leur implantation sur leurs grands terrains est variable. Certaines propriétés ont été modifiées mais ont conservé leurs caractéristiques architecturales dominantes. Plusieurs sont particulièrement bien conservées.

Soulignons la présence d'un noyau ancien particulièrement intéressant sur l'avenue Broadway, entre la 37<sup>e</sup> et la 40<sup>e</sup> Avenue (présent sur le plan de Lachine dessiné par Pinsonnault en 1909). Leurs modes d'implantation – elles prennent place sur des lots très larges, très profonds et bien paysagés – rappelle la vocation de villégiature du lieu. Ces habitations bourgeoises d'inspiration Arts and crafts et Shingle style sont de très grande qualité. Les 3830 et 3850, avenue Broadway sont particulièrement remarquables.

Entre les 32<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> Avenues, le boulevard Saint-Joseph regroupe de beaux exemples de cottages anciens (les cottages Boyer), des maisons jumelées à un ou deux étages avec mansardes, lucarnes et grandes galeries en bois et l'église Resurrection of Our Lord, magnifiquement implantée.

### 19.1.4 Summerlea-44<sup>e</sup> Avenue

On retrouve sur la 44<sup>e</sup> Avenue plusieurs maisons unifamiliales détachées d'intérêt patrimonial, aux styles divers et aux modes d'implantations variables sur leurs grands terrains. Le tissu urbain de ce petit secteur rappelle qu'il fut autrefois au cœur de l'ancienne municipalité de Summerlea (créée en 1895 et annexée à Lachine en 1912). Ce lieu de villégiature s'est progressivement modifié par les vagues d'urbanisation motivées par le développement économique de Lachine.

#### 19.1.5 Summerlea-51<sup>e</sup> Avenue

On retrouve, sur la 51<sup>e</sup> Avenue, à travers un bâti relativement récent, des traces de la transformation progressive de Summerlea. Des maisons de villégiature, des anciens chalets et des maisons urbaines anciennes et récentes s'intercalent dans un cadre bâti très hétérogène.

La bande riveraine du boulevard Saint-Joseph, de l'ouest de la 44<sup>e</sup> Avenue jusqu'à la limite de l'arrondissement comprend de belles résidences bourgeoises sur de grands lots et des anciennes maisons du XVIII<sup>e</sup> siècle telles que la maison Quesnel et la maison Picard. L'intérêt de ce secteur, passablement hétérogène réside en partie dans la diversité et dans l'intérêt architectural des bâtiments et dans leurs modes d'implantation, les uns par rapport aux autres et orientés vers le lac. La végétation mature contribue grandement à harmoniser l'ensemble.

#### 19.1.6 Saint-Antoine – Remembrance

Le secteur entre les rues Saint-Antoine et Remembrance, entre les 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Avenues est un secteur « charnière » articulant une architecture résidentielle traditionnelle du XIX<sup>e</sup> siècle et des édifices institutionnels issus de la modernité. Le mode d'implantation urbain du secteur avec ses ruelles en forme de « H » date du XIX<sup>e</sup> siècle. On y remarque particulièrement les belles maisons de brique à toit plat construites en série de la rue Saint-Antoine. Les maisons en pierre, à fausse mansarde, aussi construites en série sur la 18<sup>e</sup> Avenue sont aussi particulièrement dignes d'intérêt. Ce secteur comprend aussi de belles maisons en brique jumelées, d'inspiration victorienne et des belles séries d'habitations à la volumétrie plus ou moins complexe. Cette architecture domestique est accompagnée de grands bâtiments institutionnels tels que la remarquable église Sainte-Françoise-Romaine avec son presbytère, le Centre hospitalier de Lachine avec son grand terrain paysager et l'édifice scolaire appelé le pavillon Boileau. La végétation mature de ce secteur contribue grandement à harmoniser cet ensemble riche et diversifié.

#### 19.1.7 McLaughlin

Ce secteur comprend une petite portion de territoire à la jonction du lac Saint-Louis et du canal de Lachine ainsi que le secteur résidentiel assez homogène du chemin LaSalle et de la rue McLaughlin qui jouxte le musée de Lachine. On y perçoit une atmosphère de village principalement due à la faible densité du bâti régulièrement implanté. Les cours arrières des maisons donnent directement sur le lac. La distance entre les bâtiments permet de belles percées visuelles. L'architecture, de petit gabarit, est modeste, mais on y trouve aussi des maisons d'inspiration victorienne plus cossues. La présence de l'ancien presbytère de l'église St. Stephen aujourd'hui disparue, au 31-35, chemin de LaSalle, est à noter. Celui-ci rappelle la présence de nombreux Irlandais qui ont participé à la construction du canal au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'édifice en pierre des champs, d'une composition raffinée est bien conservé.

#### 19.1.8 Ville Saint-Pierre

L'ancienne municipalité de Ville Saint-Pierre est marquée par l'omniprésence des voies ferrées qui sectionnent son territoire. Elle comprend principalement une partie basse – à proximité de l'ancien village de Lachine, du secteur industriel et de l'autoroute 20 – et



une partie haute jouxtant Montréal-ouest qui offre, à partir de la rue des Érables, des vues imprenables sur l'arrondissement.

Règle générale, la partie basse du secteur est très hétérogène. Elle est majoritairement constituée de maisons unifamiliales à 1 ou 2 étages à toit plat ou à fausse mansarde et de duplex ou de triplex en briques avec des escaliers en façade. Les implantations et les marges de recul des bâtiments, généralement constantes varient d'une zone à l'autre. Les parements de bois ont la plupart du temps été remplacés par des parements de vinyle. Les éléments de décor tels que les corniches, les couronnements et les garde-corps ont souvent disparu. On trouve aussi dans ce secteur des duplex et des triplex récents construits en série et des édifices à logement de plusieurs étages.

Ce secteur comprend quelques maisons villageoises généralement très transformées, à l'exception des 17, 26, 38 et 40, avenue Stanley qui ont conservé leur intégrité architecturale. Ce secteur comprend aussi des bâtiments publics d'intérêt architectural tels que le presbytère de l'église Saint-Pierre-aux-Liens (aujourd'hui la Résidence d'Or), l'église Rockfield Pentecostal, la bibliothèque municipale et l'école Martin Bélanger.

La partie haute du secteur est plus homogène bien qu'elle regroupe des bâtiments de divers gabarits. On y retrouve des maisons à deux étages aux volumes simples avec des variations dans les toitures (toits pavillon, lucarnes ou fausses mansardes). Elles sont principalement revêtues de brique et arborent des éléments de décor en bois. Elles sont implantées de manière régulière, avec peu de recul de la rue, sur des lots étroits. Leurs cours avant sont souvent aménagées. S'y trouvent aussi des maisons jumelées ou en série en plus ou moins bonne condition, quelques bungalows de l'après-guerre et des maisons spacieuses d'influence Arts and crafts sur des rues présentant une végétation mature.

### c. Les ensembles urbains d'intérêt

#### 19.U.1 Vétérans

Ce secteur regroupe un petit ensemble d'habitations destinées aux vétérans. Il est très homogène et particulièrement bien conservé bien qu'une tendance à la densification des sites et à la modification de l'architecture originale semble s'amorcer.

#### 19.U.2 Victoria-George-Simpson

Ce vaste secteur est très homogène et regroupe une grande variété d'habitations unifamiliales détachées d'un ou deux étages construites en petites séries, implantées avec marges de recul sur les côtés et en retrait de la rue et possédant un espace de stationnement en cour avant. Elles ont le plus souvent un plan carré ou rectangulaire, une volumétrie simple, un revêtement de brique avec éléments de décor en bois et des formes de toits variables (en pente, pavillon, ou combinaison pavillon fausse mansarde). Elles sont issues de l'urbanisation massive des années 1950-1970. Le « catalogue » des typologies implantées sur ce territoire est particulièrement impressionnant. On y trouve des maisons « boom-town », des bungalows et une variété de maisons construites par des entrepreneurs dont le plus connu localement a laissé au type architectural dominant son appellation familière de maison « Gameroff ». La qualité des aménagements des domaines public et privé est remarquable.

Pratiquement tous les bâtiments de ce secteur – par ailleurs strictement résidentiel – ont été modifiés et personnalisés. Notons toutefois l'intérêt particulier que présente la 51<sup>e</sup> Avenue qui se termine, à l'intersection de la rue Sherbrooke, par un alignement de bungalows d'inspiration californienne particulièrement bien conservés. Le même constat s'applique sur la 53<sup>e</sup> Avenue au nord de la rue Victoria et sur la 56<sup>e</sup> Avenue. La rue George-Simpson est par ailleurs d'une homogénéité remarquable.

Ce secteur contient aussi deux écoles modernes dans de vastes enclaves de verdure. Règle générale, plus on se dirige vers l'est, plus il semble que les modèles-types de ces maisons aient été modifiés (surhaussement, construction jusqu'à la ligne de lot, ajout d'étages supérieurs ou d'un garage, modification des matériaux de revêtement, des ouvertures et de la forme du toit).

#### d. Les secteurs industriels d'intérêt

##### 19.N.1 Pôle industriel

Le pôle industriel de Lachine s'aborde par le boulevard Saint-Joseph. Il est en quelque sorte la porte d'entrée est de l'arrondissement, stratégiquement situé à l'entrée du canal. Le périmètre du secteur présentant un intérêt patrimonial est difficile à cerner compte tenu de son étendue et de la variété des structures existantes. Le boulevard Saint-Joseph est bordé, de part et d'autre, par le grand complexe de la Dominion Bridge comprenant les ateliers, les entrepôts, la Shipping House et le beau bâtiment d'inspiration art déco où est établi le siège social de la compagnie, la Dominion Wire Cie, les bâtiments de la Cintube et de la Stelfil, la Jenkins, le complexe de la Allis Chalmers, la Colas Road Ltd, le complexe de la Canadian Car and Foundry – Dominion Plant. La portion entre le chemin de fer et l'autoroute 20 entre Lachine et le secteur industriel de l'ancienne municipalité de Ville Saint-Pierre comprend l'édifice du 855 Pacifique et l'édifice Harrington et son voisin (respectivement aux 755 et 795 de la 1<sup>re</sup> Avenue).

Cet ensemble possède une unité thématique et recèle une architecture industrielle de plusieurs époques comprenant celle, particulièrement digne d'intérêt, de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les bâtiments plus anciens sont de gabarits et de formes variés mais ils s'apparentent par leurs longues façades en brique rouge souvent non fenestrées, mais modulées par des variations dans l'appareillage de la brique.

L'importance historique du secteur industriel de Lachine est non seulement métropolitaine mais provinciale et canadienne. Toutefois, dans l'état actuel de la connaissance de ce secteur, il est difficile de préciser la valeur patrimoniale des bâtiments et des équipements qui composent ce paysage urbain très particulier et essentiel à la compréhension de l'histoire de la population de Lachine et de l'urbanisation de son territoire.

Le secteur contient aussi des éléments de paysage importants tels que les infrastructures servant à la manipulation des matériaux, au transport, à la réparation des équipements et des wagons ainsi qu'aux diverses activités des entreprises qui témoignent de l'histoire, du fonctionnement et de l'esprit du lieu. Les systèmes de levage de la Dominion Bridge le long du boulevard Saint-Joseph, pour ne mentionner que ceux-ci, sont des exemples frappants tout comme le sont le pont Rockfield et le viaduc de

pierre, les pylônes à proximité de l'avenue Lafleur, les voies du CP ou du CN et les murs du canal.

Les enclaves en friche ont parfois une végétation assez mature et offrent des perspectives visuelles impressionnantes sur les anciennes voies ferrées. Notons particulièrement la zone située entre les rues Victoria et William McDonald qui cadre le tracé de l'ancienne Montreal and Champlain Railroad et qui contient des rails dissimulés dans un espace vert bordé d'une magnifique rangée de peupliers.

e. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

*Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :*

Les édifices de culte

Église Resurrection of Our Lord	34, 34e avenue
Église Saint-André Hubert Fournet	4350, rue Broadway
Église Sainte-Françoise Romaine et son presbytère	1810-30, rue Saint-Antoine
Paroisse Saint-Pierre-aux-Liens (Résidence d'Or)	55, avenue Ouellette
St. Stephen's Anglican Church	25, 12 <sup>e</sup> Avenue
Église des Saints-Anges-Gardiens de Lachine	1400, boulevard Saint-Joseph
St. Andrew's Presbyterian Church	1560, boulevard Saint-Joseph
Presbytère de la paroisse Saint-Stephen	31-35, chemin de LaSalle

Les couvents

Mont-Sainte-Anne (Maison-mère des sœurs de Sainte-Anne)	1950, rue Provost
Couvent de Lachine (Collège Sainte-Anne)	1200, boulevard Saint-Joseph

Les édifices scolaires

École Catherine Soumillard	250, 48 <sup>e</sup> Avenue
École John Grande (Lachine High School)	275, 36 <sup>e</sup> Avenue

Les édifices publics

Hôtel de Ville de Lachine	1800, boulevard Saint-Joseph
Poste d'incendie de Lachine Summerlea	4470, boulevard Saint-Joseph
Hôpital saint-Joseph	650, 16 <sup>e</sup> Avenue
Marché public	1801, avenue Notre-Dame

Les édifices commerciaux

Banque de Montréal -Notre-Dame et 10 <sup>e</sup> Avenue	994, rue Notre-Dame
Merchant's Bank	2100, boulevard Saint-Joseph
Le Heney's Inn	893-899, boulevard Saint-Joseph

Magasin Daly Morin

420, 19<sup>e</sup> Avenue

Les habitations

Maison Dawes	238, 34 <sup>e</sup> Avenue
Maison Le Ber-Le Moyne	100, chemin LaSalle
Maison Quesnel	5010, boulevard Saint-Joseph
Maison Jean-Gabriel Picard	5430, boulevard Saint-Joseph
Maison Martin dit Ladouceur	5510, boulevard Saint-Joseph
Maison Joseph Picard	5550, boulevard Saint-Joseph
Maison Emma Jane Sandilands (Manoir Elmscroft, Bickerdike Mansion)	4650, rue Richard--Hewton
Maison Thomas Amos Dawes (Maison du Brasseur)	2901, boulevard Saint-Joseph
	1550, boulevard Saint-Joseph
	4810, boulevard Saint-Joseph
	3830, avenue Broadway
	3850, avenue Broadway

Les édifices industriels

Dawes and Co., Brewers and Maltsters (Old Warehouse)	233, 27 <sup>e</sup> Avenue
Dawes and Co., Brewers and Malters (Lager, Beer Ice Vault)	150, 28 <sup>e</sup> Avenue
Entrepôt de fourrures d'Alexander Gordon	1251-1257, boulevard Saint-Joseph
Dawes and Co., Brewers and Maltsters (Vieille Brasserie)	2801, boulevard Saint-Joseph
Dawes and Co., Brewers and Maltsters	2875, boulevard Saint-Joseph
Complexe Dominion Bridge Company	500-555, rue Notre-Dame et 333, Saint-Joseph
Complexe Stelfil	303, boulevard Saint-Joseph
Complexe Jenkins Canada Inc	170-180, boulevard Saint-Joseph
Pont Rockfield CPR	Entre les échangeurs de Ville Saint-Pierre et l'écluse de Lachine
Canadian Car and Foundry Ltd-Dominion Plan	300, rue du Canal
Harrington Building	735, 1 <sup>re</sup> Avenue

f. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante

*Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante, qui sont situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :*

*Par contre, tous les immeubles situés dans un secteur industriel d'intérêt sont inclus dans la liste qui suit :*

### Les édifices de culte

Bukowinian Saint-John of Sochawa Greek Orthodox Church	650, 6 <sup>e</sup> Avenue
Centre Chrétien de Lachine	760, 44 <sup>e</sup> Avenue
Mission catholique italienne de l'Annunziata	658, 3 <sup>e</sup> Avenue
Association de l'église norvégienne (Saint-Andrew's Presbyterian Church)	5065, rue Sherbrooke
Saint-Basil's the Great	875, rue Provost
Ukrainian Catholic Church	
Summerlea United Church of Canada	225, 50 <sup>e</sup> Avenue
Église Très-Saint-Sacrement	800, rue Provost
La Fabrique de la paroisse du Très-Saint-Sacrement	702, rue Provost
Église Rockfield Pentecostal	415, rue Saint-Jacques

### Les édifices scolaires

École Bishop Whelan	5000, rue René-Huguet
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Centre de formation professionnelle)	46, 16 <sup>e</sup> Avenue
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (École Jardin des Saints-Anges)	1225, rue Saint-Louis
Commission scolaire Lester B. Pearson (Lakeside Academy)	5050, rue Sherbrooke
Commission scolaire Lesly B. Pearson (École Meadowbrook)	5175, rue Sherbrooke
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Centre d'éducation des adultes de Lasalle (Pavillon Boileau))	1625, rue Saint-Antoine
École Philippe Morin	1825, rue Provost
École Très-Saint-Sacrement	704, 5 <sup>e</sup> Avenue
École Victor-Thérrien	305, 43 <sup>e</sup> Avenue
École Martin Bélanger	29, avenue Ouellet

### Les édifices industriels

Complexe Allis Chalmers Bullock Ltd	125, boulevard Saint-Joseph
Complexe Colas Road Ltd	10, boulevard Gauron 845, avenue du Pacific

### 3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement de Lachine se situe dans la section ouest de l'île de Montréal en bordure du lac Saint-Louis, à proximité de plusieurs axes de transport hydrographique et des rapides de Lachine, un lieu de concentration saisonnière de ressources halieutiques. L'emplacement présente différents niveaux de terrasse et une colline située du côté ouest de l'embouchure d'une petite rivière. De plus, la terrasse riveraine

peut avoir accueilli des populations humaines depuis environ 4 000 ans avant aujourd'hui.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'arrondissement Lachine occupe la section centrale de la côte Lachine. Vers 1670, les commerçants LeBer et Lemoyne y établissent un poste de traite et un entrepôt, confirmant l'importance de l'ouest de l'île dans le commerce des fourrures (site archéologique BiFk-6). Les Sulpiciens, devenus les seigneurs de Montréal en 1663, encouragent l'essaimage de noyaux de colonisation sur le pourtour de l'île. Des avant-postes défensifs sont ainsi mis en place, à l'exemple du fort Roland, qui apparaît sur les cartes de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sa localisation exacte demeure indéterminée mais il est possible qu'il soit situé à Lachine.

Un noyau villageois se développe éventuellement à l'endroit qui présente des caractéristiques fort recherchées, la proximité d'une petite rivière et l'extrémité d'un sentier de portage devenu le chemin de Lachine ou *Upper Lachine Road*. C'est de ce noyau que naît le village de Lachine et où débouche à partir de 1825, le canal de Lachine. L'exploitation agricole des terres et le commerce des fourrures se développent, d'abord en bordure des rives puis en fonction d'axes de communication terrestres, le chemin de Lachine et celui du Bord-de-l'Eau. Le lotissement des terres s'amorce au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement avec la construction du chemin de fer qui attire les industries. Le processus s'amplifie à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui entraîne une intensification de l'occupation résidentielle et industrielle du territoire de Lachine, en particulier en bordure du canal de Lachine et de la voie ferrée.

#### a. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

##### 19.AP.1 – Zone côtière

La bordure de l'île de Montréal comprend les rives mais également le chemin qui en suit le pourtour et les terres qui le bordent. Ces emplacements peuvent avoir été utilisés au cours des périodes préhistorique et historique selon divers choix d'établissement, en fonction de l'époque et des populations concernées.

##### Pointes et anses

Les avancées de terres et les baies favorisent l'émergence d'environnements particuliers qui permettent d'exploiter les ressources dans le cadre d'activités de chasse et de pêche. Quand ces formations se trouvent de plus situées sur un axe de communication majeur et à la jonction d'un cours d'eau secondaire, comme c'est le cas ici, les probabilités d'y retrouver des vestiges de campements amérindiens préhistoriques ou des occupations européennes datant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, croissent de façon importante. Cet état de fait est démontré par la présence du site archéologique BiFk-006, maison LeBer-LeMoyne, localisé près de la rive. C'est donc l'ensemble de la berge qui est ciblée car les modifications effectuées au cours du XX<sup>e</sup> siècle, particulièrement l'ajout de remblais, ont souvent eu comme conséquence de favoriser la protection des vestiges archéologiques présents en sous-sol.

##### Boulevard Saint-Joseph

L'ancien chemin longe la berge selon un tracé qui correspond assez bien à celui de l'actuel boulevard Saint-Joseph, à l'ouest de l'embouchure du canal de Lachine. Ce chemin constitue le premier axe de communication terrestre aménagé dans l'ouest de l'île. Son tracé permet de relier entre eux les petits villages côtiers, de plus il recoupe

l'ensemble des terres agricoles qui ont front sur le fleuve, les maisons rurales construites en bordure du chemin et les bâtiments commerciaux, à l'exemple de l'hôtel Fortin datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Les vestiges de cet hôtel sont possiblement localisés dans l'emprise de la 8<sup>e</sup> Avenue, au nord du boulevard Saint-Joseph. Comme ce boulevard a été élargi, il est probable que des vestiges des anciens bâtiments se trouvent non seulement dans l'emprise des rues transversales mais aussi dans celle du boulevard Saint-Joseph et également aux abords.

#### Chemin de Lachine

Ce chemin est un ancien sentier de portage pour contourner les rapides de Lachine. Dans l'arrondissement de Lachine, son tracé correspond au tronçon du boulevard Saint-Joseph qui longe le côté nord du canal de Lachine. Ce chemin est en fait, la continuation de la rue Saint-Jacques, nommé le *Upper Lachine Road* au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Son tracé s'amorce à la porte ouest des fortifications de Ville-Marie, pour se diriger vers l'ouest, en longeant le côté nord de la rivière Saint-Pierre. Ce faisant, il traverse le faubourg des Récollets puis les terres de Saint-Henri et Notre-Dame-de-Grâce, pour atteindre la côte Lachine.

#### Entrepôt Alexander Gordon

Un élément important lié au commerce des fourrures est toujours présent sur le territoire de Lachine, l'entrepôt d'Alexander Gordon. Après la conquête, en 1760, la traite des fourrures se fait avec l'Angleterre, ce qui incite les marchands anglais à investir, c'est le cas d'Alexander Gordon. Il fait construire en 1803, un entrepôt de pierre, en bordure du lac Saint-Louis. Cet emplacement à l'embouchure du canal est encore plus stratégique en 1825, lors de l'ouverture du canal de Lachine. L'entrepôt devient la propriété de la *Hudson Bay Company*, puis de la Congrégation des Sœurs de Saint-Anne. Le bâtiment est aujourd'hui un lieu d'interprétation du commerce de la fourrure.

#### Dawes & Co, Brewers and Malsters

La brasserie Dawes est l'une des plus anciennes au Canada et la première industrie à s'établir à Lachine. La brasserie ouverte en 1811, comprend plusieurs bâtiments qui forment un vaste complexe industriel. D'abord localisé en bordure du lac Saint-Louis, le complexe s'intègre éventuellement dans le quadrilatère formé par la berge et la rue Victoria, entre la 27<sup>e</sup> et la 28<sup>e</sup> Avenue. Les besoins en orge et en houblon influencent bientôt les cultures pratiquées sur les terres avoisinantes. La Dawes de Lachine cesse ses activités en 1922. Il ne reste de la brasserie que quatre bâtiments originaux mais d'autres témoins du complexe industriel sont très probablement encore enfouis dans le sol.

#### 19.AP.2 – Noyau villageois

À partir de vers 1765, des commerces autres que celui de la fourrure, de nouveaux services et des résidences s'implantent à Lachine. Un noyau villageois commence alors à prendre forme. Une première industrie s'installe en bordure du fleuve en 1811, la brasserie Dawes. L'ouverture du canal de Lachine en 1825 de même que la construction de la voie ferrée de la *Montreal and Lachine Railroad Company* en 1847, initient de nouveaux développements. Le premier axe commercial borde le boulevard Saint-Joseph, l'artère commerciale se déplace éventuellement sur la rue Notre-Dame. Le vieux Lachine abrite plusieurs bâtiments institutionnels, notamment l'église Sainte-Agnès et le couvent des Sœurs de Sainte-Anne, érigé par étape entre 1862 et 1888, à l'emplacement du manoir Georges Simpson (vers 1820). De plus, des activités

artisanales ont pris place dans ce village à l'exemple d'un atelier d' André Cocker, maître-potier à Lachine, au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 19.AP.3 – Complexes industriels

De tels complexes industriels nécessitent, dès l'annonce de leur modification ou de leur abandon, un relevé du cadre bâti, des équipements et de traces susceptibles de documenter l'organisation spatiale du complexe et l'évolution de ses technologies.

#### *Complexe Dominion Bridge*

La compagnie *Dominion Bridge* est fondée à Toronto en 1879, sous le nom de *Toronto Bridge Company*. Les terrains de Lachine sont acquis en 1883, pour une de ses filiales, la *Dominion Bridge Company Limited*. La construction de ce très vaste complexe industriel s'amorce en 1885, avec la l'aménagement d'un premier atelier d'usinage puis, à partir de 1897, commence une suite d'agrandissements successifs. En 1912, le complexe comprend : deux usines de poutres, un hangar d'expédition, un atelier d'usinage, un atelier d'assemblage, un atelier et un dépôt de gabarits. Cette compagnie est rapidement reconnue à travers le Canada et une partie des États-Unis, pour son expertise dans la construction de ponts et d'édifices à structure d'acier. La présence de la Dominion Bridge à Lachine a participé au soutien de la vocation industrielle du lieu, en entraînant l'implantation d'usines connexes dont La *Dominion Engineering Co.*, la *Northern Electric Co.* et la *Canadian Wire and Rope Co.*

#### *Complexe Stelfil*

Le complexe *Stelfil* compte 40 bâtiments totalisant 40 000 pieds carrés de surface, sur un terrain de un million de pieds carrés. L'ensemble du complexe situé entre le canal et le boulevard Saint-Joseph est alimenté par l'eau du canal, soit environ 1 000 gallons à la minute. La compagnie Dominion Wire Manufacturing est fondée en 1890. Cette tréfilerie fabrique des fils métalliques et des fils barbelés. En 1885, la compagnie construit une nouvelle usine qui abrite le premier moulin à tréfiler d'importance au Canada. En 1903, l'usine couvre une quinzaine d'acres. En 1910, la compagnie devient la *Steel Co of Canada*. L'atlas de Pinsonneault en 1907 et celui de Goad en 1909 montrent les facilités ajoutées au corps principal de l'usine.

#### *Complexe Jenkins Canada Inc.*

Le complexe *Jenkins Canada Inc.* comprend plusieurs bâtiments situés au sud du boulevard St Joseph à l'angle de la rue George V. Vers 1925, la *Jenkins Brothers Co.* achète un terrain de 500,000 pieds à Lachine où elle installe en 1932, son usine de manufacture de valves. À une date indéterminée, la compagnie achète une partie des installations de la *Dominion Wire Rope*. En juillet 1941, l'usine emploie 175 personnes et produit des valves pour la marine canadienne. Depuis, la Jenkins Canada a fait faillite.

#### *Allis Chalmers Bullock Ltd*

Le complexe *Allis Chalmers Bullock Ltd* comprend une dizaine de bâtiments situés entre le canal de Lachine et la rue Saint-Joseph. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, cette compagnie est la plus grande compagnie de fabrication de machines à vapeur aux États-Unis. La compagnie possède une usine à Lachine qui fabrique vers 1908, des turbines hydrauliques et en 1941, des moteurs pour la marine. Ce complexe n'est plus utilisé pour sa fonction originale, différentes entreprises occupent les bâtiments.



## b. Les secteurs d'intérêt archéologique

### 19.A.1 – Canal de Lachine

Les rapides de Lachine forment une barrière infranchissable pour les navires qui remontent le fleuve Saint-Laurent. L'ouverture du canal de Lachine en 1825 favorise, outre le passage des navires, le développement industriel le long du canal et l'utilisation de l'énergie hydraulique à l'emplacement des différentes écluses. Le canal est élargi à deux reprises entre 1825 et 1850. L'importance et la concentration des industries en bordure du canal est telle que le canal de Lachine devient le moteur du développement économique du Canada au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Les différents élargissements du canal permettent à Lachine d'acquérir un véritable caractère industriel qui s'ajoute à sa vocation commerciale originale et institutionnelle. Le déclin s'amorce vers 1907, pour se confirmer entre 1960 et 1970 avec la fermeture du canal de Lachine en tant que voie commerciale. Le canal de Lachine a été déclaré Lieu historique national en vertu de dispositions légales fédérales. Le complexe éclusier n<sup>o</sup>.5 est situé dans l'arrondissement de Lachine, il regroupe un ensemble d'ouvrages de génie fort importants : premier canal et écluse de Lachine, 1821-1849, écluse n<sup>o</sup>.5 nord et premier pont tournant, 1848-1926, déversoir régulateur sud et pont fixe, 1848-1970, déversoir régulateur nord, 1870-1970, second pont tournant n<sup>o</sup>. 8 nord, 1922-28 à 1970, pont tournant n<sup>o</sup>. 8 sud, 1883-1970, écluse n<sup>o</sup>.5 sud et secteur du chemin du canal, avant 1879-1970.

#### île Monk

L'île est actuellement un parc municipal. Le côté nord de l'île correspond au mur sud du canal de 1825. La formation de l'île commence probablement avec la construction des écluses de 1825, le reste de l'île est possiblement composé des déblais des travaux de construction des écluses de 1848. Des vestiges associés aux murs d'entrée amont de l'écluse de 1825 peuvent être en place sous le trottoir nord du boulevard Saint-Joseph, ou encore derrière les remblais du mur de revêtement nord de l'îlot Monk.

### 19.A.2 – Maison mère des Sœurs de Sainte-Anne

Le collège Sainte-Anne situé sur la rue Saint-Joseph à Lachine constitue la première maison mère et le premier couvent des Sœurs de Sainte-Anne vers 1860. La Congrégation est également propriétaire d'un autre ensemble conventuel, sis plus au nord, au 1950, rue Provost, anciennement rue Sainte-Catherine. C'est en 1900 que les Sœurs acquièrent cette nouvelle propriété où se trouve déjà une ferme et une résidence rurale. Le nouveau couvent est construit entre 1906 et 1909 tandis que la cour abrite un verger et le cimetière de la communauté. De nouveaux bâtiments sont construits en 1937 et 1968, un stationnement est aménagé du côté est du complexe en 2002. L'ancienne ferme est localisée du côté est de l'actuel complexe conventuel, soit à l'emplacement de la rue Esther-Blondin, du parc de sport, de la polyvalent Dalbi-Viau et du nouveau stationnement. La maison rurale originale en maçonnerie de pierres est toujours en place à proximité du couvent, mais elle a été transformée en un bâtiment carré de deux étages, à l'usage du chapelain. Des vestiges des bâtiments de la ferme peuvent être conservés à l'est du complexe conventuel.

## c. Les sites archéologiques

BiFk-006, maison LeBer-LeMoyne, Musée de Lachine  
Mesure de protection : site archéologique à protéger  
Statut légal : site historique et archéologique classé

Thème : occupation amérindienne / commerce des fourrures / complexe agricole  
Cavelier de LaSalle, seigneur de Lachine, entreprend la construction d'un avant-poste de traite, entre 1666 et 1669, en face de la petite baie nommée port à l'Angliche. Il vend cette partie de sa terre aux marchands Jacques LeBer et Charles LeMoyne qui y aménagent vers 1670, une maison et un entrepôt. La maison regarde vers le fleuve tandis que l'entrepôt se trouve un peu en retrait, orienté perpendiculairement à la maison. La face sud de l'entrepôt tournée vers l'eau, présente trois meurtrières, signe que les conditions de vie de l'époque ne sont pas toujours pacifiques. Au fil des ans, des réoccupations successives prennent place sur la propriété, dans un contexte agricole. Le site a fait l'objet d'un inventaire et de fouilles archéologiques (Archéotec 1999, 2000 et 2001) qui ont permis d'identifier de multiples vestiges associés à l'occupation des LeBer et LeMoyne. Ces recherches indiquent également que l'emplacement a été occupé par les Amérindiens au cours de la période préhistorique, probablement comme lieu de halte en amont des rapides de Lachine. Le site archéologique est intégré au complexe du Musée de Lachine.

#### d. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques classés et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'évaluer plus avant le potentiel archéologique d'un lieu et d'assurer la protection du patrimoine archéologique. Seuls les grands ensembles à statut ont été cartographiés, les autres biens culturels où des mesures de protection sont requises, sont listés par arrondissement.

## 4. Bibliographie

### Ouvrages généraux

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, pp. 47-62.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3<sup>e</sup> éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre Expression, 1994, 167 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004  
[www2.ville.montreal.qc.ca/urb\\_demo/domaines/archeo/bib\\_recherche.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm)

### **Bibliographie spécifique de l'arrondissement**

*Un lieu nommé Pointe-Claire. Guide d'excursion patrimoniale, A Place Called Pointe-Claire. A Heritage Tour Guide*, Pointe-Claire, 2000, s.p.

AUCLAIR, Élie-J. *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne. Les premiers cinquante ans. 1850-1900*, Montréal, Les Frères de Écoles chrétiennes, 1922, 355 p.

AVON, Hélène. *Daly & Morin. À la recherche du patrimoine industriel de Lachine*, M.A. Université de Sherbrooke, avril 2003, 105 p.

BAILLOT, André. *Répertoire des maisons rurales de la Ville de Pierrefonds*, (Travail présenté à Monsieur J.-P. Guay), Université de Montréal, Faculté d'aménagement, 24 avril 1987, 27 p.

COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Québec, Publications du Québec, 1994, 925 p.

COMMISSION DES LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES DU CANADA. *Formulaire de demande-lieu : Arrondissement de Senneville*, Ottawa, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, [2001], s.p.

DEMETER, Lazlo (dir.) *Inventaire monumental région de Montréal*, (Lachine), 3 vol., Montréal, Ministère des affaires culturelles, été 1970.

DES ROCHERS, Jacques. *Essai de synthèse ethnohistorique du secteur des Rapides de Lachine*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, Rapport final juin 2001, 160 p.

DESLOGES, Yvon et Alain GELLY. *Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain 1860-1950*, Sillery, Septentrion, 2002, 204 p.

ETHNOTECH INC. *Lachine. Étude de potentiel archéologique*, Montréal, s.d., 235 p.

ETHNOTECH INC. *Lachine. Macro-inventaire architectural, Vol.2*, Montréal, Ministère des affaires culturelles, s.d., 168 p.

LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 613 p.

MARIE-JEAN-DE-PATHMOS (Sœur). *Les Sœurs de Sainte-Anne. Un siècle d'histoire 1850-1900*, Tome 1, Lachine, Les Sœurs de Sainte-Anne, 1950, 640 p.

MOUSSETTE, Normand. *En ces lieux que l'on nomma « La Chine ... »*, Cité de Lachine, 1978. 177 p.

POITRAS, Claire et Jean-Christian AUBRY. *Étude historique du développement urbain. L'axe du canal de Lachine- partie Lachine et LaSalle*, 2 tomes Montréal, Ville de Montréal/INRS Urbanisation. Culture et société, 2004.

### **Photographies aériennes**

ADAMS, John. *Map of the city and suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

### **Cartes**

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote : G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical map of the province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-Mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 473

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, Volume I et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR #1 et #2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, Volumes I à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote : G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, no 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal

Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Ortho photo noir et blanc*, 2002, Navigateur urbain.

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa

Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, Volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21,

## **5. Annexes (voir cartes à la fin du document)**

5.1 Carte de l'île de Montréal, André Jobin, 1834, BNQ

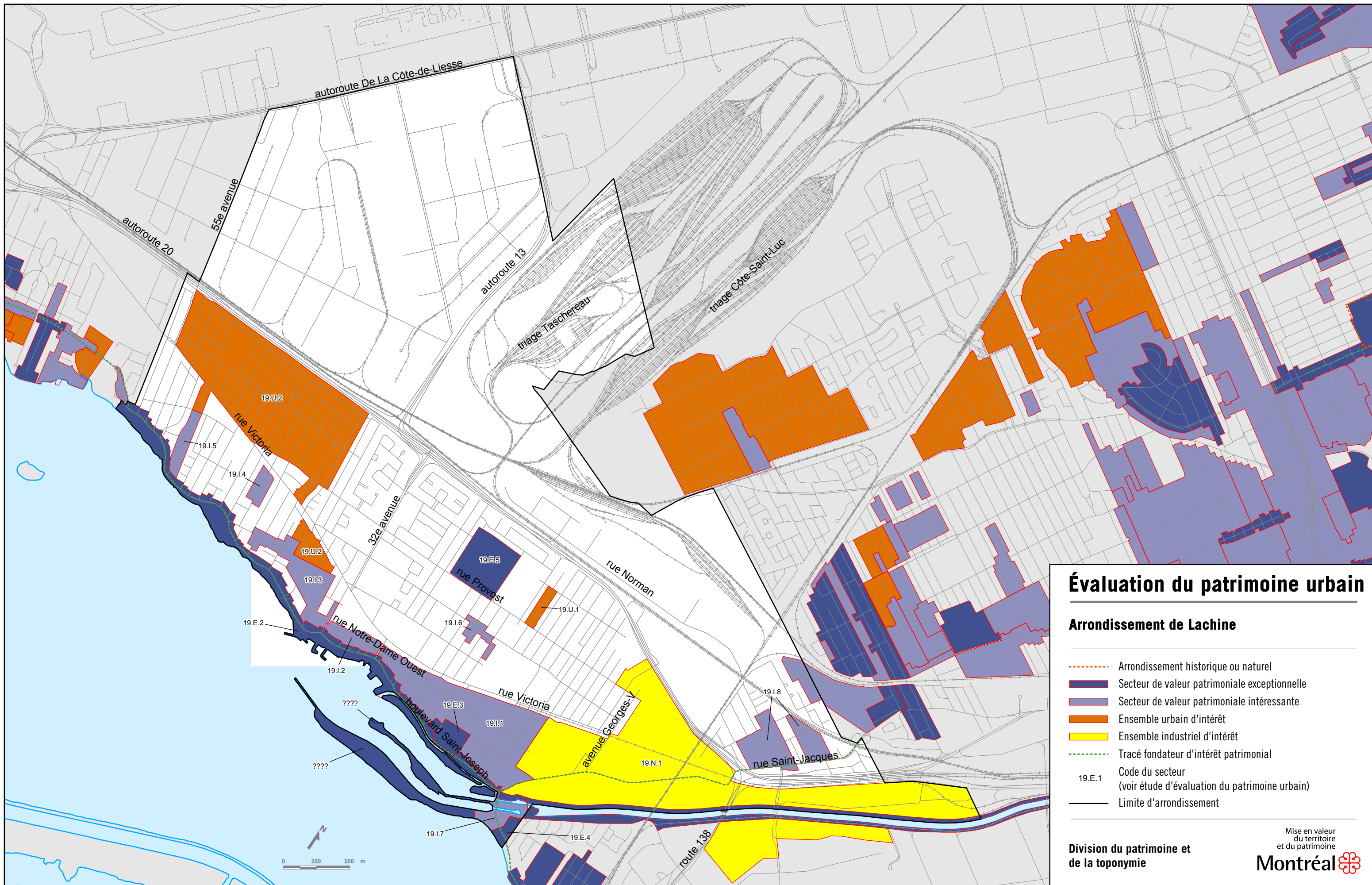
5.2 Carte synthèse : évaluation du patrimoine urbain

5.3 Carte synthèse du patrimoine archéologique

- 
1. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
  2. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.
  3. Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.
  4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.
  5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.
  6. Ces critères proviennent de *l'Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.
  7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.



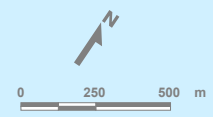




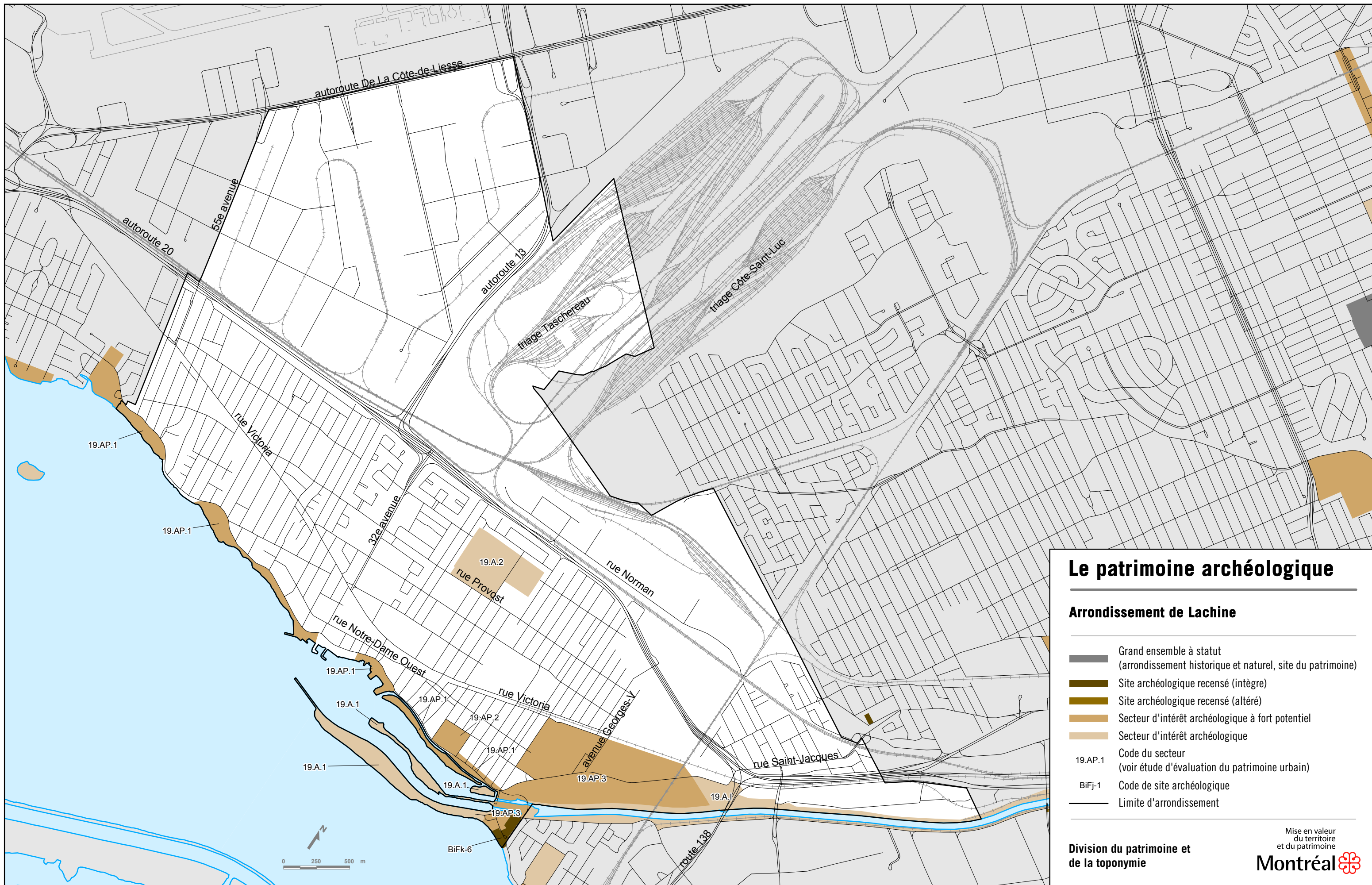
### Évaluation du patrimoine urbain

#### Arrondissement de Lachine

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 19.E.1 Code du secteur  
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement






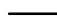






### Le patrimoine archéologique

#### Arrondissement de Lachine

-  Grand ensemble à statut  
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
-  Site archéologique recensé (intègre)
-  Site archéologique recensé (altéré)
-  Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
-  Secteur d'intérêt archéologique
- 19.AP.1 Code du secteur  
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- BiFJ-1 Code de site archéologique
-  Limite d'arrondissement